



COMMUNE DE SAINT JUST LA PENDUE



AMENAGEMENT VOIRIE ET RESEAUX

**RUE DES JARDINS
RUE DE L'ECOLE**

NOTE EXPLICATIVE



La commune de SAINT-JUST-LA-PENDUE appartenant au canton de Saint-Symphorien-de-Lay et à l'arrondissement de Roanne, est située dans le département de la Loire.

Elle fait également partie de la communauté de communes du pays entre Loire et Rhône.

Elle se trouve à environ 20 km au sud est de Roanne

Son territoire s'étend sur une surface de 19.9 km² pour une altitude moyenne de 582 mètres.

Sa population comptait au dernier recensement de 2014, 1 670 habitants.

L'alimentation en eau potable de SAINT-JUST-LA-PENDUE est de la compétence du Syndicat des Eaux du Gantet dont la commune est membre.

L'exploitation du réseau d'eau potable, de même que du réseau assainissement (de compétence communale), a été confiée par affermage à la société SAUR.

La commune de SAINT-JUST-LA-PENDUE a fait réaliser en 2002 une étude diagnostique du réseau d'assainissement par le bureau d'étude GAUDRIOT.

La commune, désire terminer la requalification de surface du haut des rues des Jardins et des Ecoles

Elle envisage en amont de procéder au remplacement du réseau d'alimentation en eau potable et de mettre en séparatif le réseau d'assainissement afin de pouvoir éliminer une partie de la surcharge hydraulique au niveau de la station d'épuration.



Les travaux projetés pour cette opération consistent sur les deux rues en :

Réseau d'eau potable :

Le remplacement de la conduite existante par un réseau l'équivalent, la reprise des vannes, des branchements particuliers jusqu'en limite des propriétés riveraines avec installation de coffrets hors gel.

Le maître d'ouvrage pour ces travaux étant le Syndicat des Eaux du Gantet, celui-ci passera avec la commune une convention de délégation.

Réseau d'assainissement EU - EP:

La municipalité désire poursuivre la mise en séparatif qu'elle a engagé dans ces rues en aval et ainsi diminuer l'apport d'eaux parasites.

Une canalisation d'assainissement d'EU et une d'EP seront installer en parallèle avec raccordement dans les regards existants laissés en attente et les branchements particuliers seront repris jusqu'en limite de propriétés avec mise en place de caisse de branchements.

Voirie:

Les voiries seront reprises à l'identique. Le décaissement de celle-ci seront effectuées avant la mise en place des réseaux. Les bordures de trottoirs seront remplacée par des bordures trottoirs béton

Les travaux nécessitent la fourniture et pose de :

- Rue des Jardins

Le secteur concerné se situe entre la caserne de pompiers et la rue de la Fontaine

- 150 m Ø 60 fonte
- 165 m Ø 315 PVC
- 165 m Ø 200 PVC

- Rue des Ecoles

Le secteur concerné se situe entre le carrefour avec la rue du Commerce et le parking

- 90 m Ø 100 fonte
- 95 m Ø 315 PVC
- 95 m Ø 200 PVC

L'entreprise veillera pendant la durée des travaux à assurer la continuité des services.

Le mode de dévolution retenue est la procédure adaptée ouverte